

<u>Nombre de conseillers</u>	L'an deux mille seize, le 06 septembre, les membres du Conseil Municipal,
En exercice : 14	régulièrement convoqués, se sont réunis au lieu habituel, après convocation
Présents : 09	légale sous la Présidence de Monsieur Roland GEIS, Maire.
Votants : 09	
<u>Date de la convocation</u>	<u>Etaient présents</u> : M. Roland GEIS, M. Jean-Louis RISSE, Mme Monique GUDIN,
31.08.2016	M. Régis FEBREY, Mme Francine FRANCOIS, Mme Elisabeth CHABEAUX, M. Jérôme LESCURE, Mme Aurélia GELIOT, Mme Gaëlle BRACH
	<u>Etaient excusés</u> : Mme Christelle PILLEUX, M. Stéphane ISNARD, M. Loïc KLOPP
	<u>Etaient absents</u> : M Claude CORSAINT, M. Matt TAMBI

Un scrutin a eu lieu, Madame Francine FRANCOIS a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

1. Participation des communes aux charges de fonctionnement des écoles

• Syndicat Intercommunal Scolaire Primaire et Maternelle de CHATEAU-SALINS

Monsieur le Maire donne lecture du courrier du Syndicat Intercommunal Scolaire Primaire et Maternelle de CHATEAU-SALINS concernant la scolarisation et la prise en charge des frais de scolarité (799.36 €) pour l'année 2015-2016 de Keitty DARTOIS et Arthur VILBOIS en classe spécialisée ULIS, à CHATEAU-SALINS.

Une convention de dérogation de secteur scolaire doit être signée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité :

- La signature de la convention de dérogation
- Le mandatement de la somme de 1598.72 €, coût de cette scolarisation par le compte 6554 – « Contributions aux organismes de regroupement ».

• Commune de METZ

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de la Commune de DELME concernant la scolarisation et la prise en charge des frais de scolarité pour l'année 2015-2016, de Keliann LARRAT à METZ, soit 681.00 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, le mandatement du coût de cette scolarisation soit 681.00 €, par le compte 6554 – « Contributions aux organismes de regroupement ».

• SIVOM de SOLGNE

Monsieur le Maire donne lecture du courrier du SIVOM DE SOLGNE concernant la scolarisation et la prise en charge des frais de scolarité pour l'année 2015-2016, de Pauline DELILLE à SOLGNE, soit 850.00 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, le mandatement du coût de cette scolarisation soit 850.00 €, par le compte 6554 – « Contributions aux organismes de regroupement ».

2. Encaissement de chèques

• GROUPAMA – Remboursement sur assurance

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la réception, le 10 août 2016, d'un chèque de 6.62 € de GROUPAMA, correspondant à la régularisation du contrat auto suite à la location de la nouvelle camionnette.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, l'encaissement du chèque GROUPAMA de 6.62 € : la recette sera inscrite au compte 7788 – Produits exceptionnels divers.

COMMUNE DE DELME - Extraits des délibérations de la séance du 06 septembre 2016

- **BNP PARIBAS LEASE GROUP – Remboursement loyer multicopieur**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la réception, le 17 août 2016, d'un chèque de 426.00 € de BNP PARIBAS LEASE GROUP, correspondant au dernier loyer versé pour l'ancien multicopieur.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, l'encaissement du chèque BNP PARIBAS LEASE GROUP de 426

.00 € : la recette sera inscrite au compte 7788 – Produits exceptionnels divers.

- **ORANGE – Résiliation ligne Centre Culturel**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la réception, le 29 août 2016, d'un chèque de 25.15 € d'ORANGE, correspondant à la résiliation de la ligne du Centre Culturel.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, l'encaissement du chèque ORANGE de 25.15 € : la recette sera inscrite au compte 7788 – Produits exceptionnels divers.

- **GROUPAMA – Remboursement du dégât des eaux à la Salle Saint-Exupéry – Encaissement d'un chèque**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal du remboursement effectué le 01 septembre 2016 d'un montant de 600.00 €, correspondant au sinistre de dégât des eaux survenu à la Salle Saint-Exupéry (fontaine à eau).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, le remboursement de GROUPAMA : la recette sera inscrite au compte 7788 – Produits exceptionnels divers.

3. Accessibilité des bâtiments publics – Demande de dotation pour le Soutien à l'Investissement Public Local et d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR 2016)

Monsieur le maire rappelle la subvention intitulée « Dotation pour le soutien à l'investissement public local » (SIPL) éligible pour la mise aux normes des équipements publics et notamment la mise en accessibilité de tous les établissements recevant du public.

Monsieur le Maire présente le dossier d'aménagement devant la mairie permettant l'accessibilité aux personnes handicapées ou à mobilité réduite, ainsi que l'acquisition de deux rampes d'accès (1 fixe + 1 amovible) pour l'église Saint Germain et l'ancienne Synagogue.

Le montant H.T. de l'opération est :

- Accès synagogue : 2856.00 €
- Accès église : 2704.00 €
- Aménagement devant la Mairie : 2291.57 € (COLAS) + 583.33 € (Honoraires) + 24930.57 € (Estimatif)

Soit un total HT de 33 365.47 € (40038.56 € TTC).

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

	Montant subventionnable	Taux	Subvention sollicitée
Dotation pour le soutien à l'investissement public local	33 365.47	40 %	13 346.19
DETR	33 365.47	40 %	13 346.19
Autres subventions d'Etat			
Conseil Départemental			
Conseil Régional			
Fonds propres et emprunts	33 365.47	20 %	6673.09
TOTAL H.T.		100 %	33 365.47

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Retient l'opération présentée
- Adopte le plan de financement présenté ci-dessus
- Sollicite l'octroi d'une subvention au titre de la Dotation pour le Soutien à l'Investissement Public Local
- Sollicite l'octroi d'une subvention au titre de la Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux 2016.

4. Demandes de subvention pour occupation de la Salle multifonctions

Monsieur le Maire présente les demandes de subvention reçues pour la location de la Salle multifonctions :

- DON DU SANG – Réunion de secteur – 23 mars 2016 – 80.00 €
- FOYER RURAL DE DELME – 1^{ère} organisation des Puces des couturières – 13 mars 2016 – 400.00 €
- FOYER RURAL DE DELME – Feu de Saint Jean (annulé en raison de la météorologie) – 04 juin 2016 – 250.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal fixe, à l'unanimité, le montant des subventions accordées :

- DON DU SANG – 175.00 €
- FOYER RURAL DE DELME – 650.00 €

et en autorise le mandatement à l'article 6574 – Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé.

5. Salle multifonctions – Fixation d'un tarif de location pour la vaisselle complémentaire

Madame Monique GUDIN rappelle la grille de facturation de la vaisselle cassée, louée lors de l'occupation de la Salle multifonctions : cette grille tient compte des ustensiles achetés pour équiper le bâtiment et de la vaisselle présente au Centre Culturel Saint-Exupéry.

Madame GUDIN a eu quelques demandes de location de vaisselle complémentaire aux armoires louées : une proposition est faite de facturer toute pièce de vaisselle complémentaire à 0.20 € / pièce.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, le tarif de location proposé : soit 0.20 €/pièce.

6. Réfection du sol du Gymnase – Travaux supplémentaires

Monsieur Régis FEBREY rappelle la délibération N°4 prise lors de la séance du 31 mai 2016 pour le choix de l'entreprise qui réalisera les travaux de réfection du sol du Gymnase.

L'entreprise retenue est STTS – 40 rue du Commerce – 51350 CORMONTREUIL pour un montant de 54725.00 € HT soit 65 670.00 € TTC.

Les variantes proposées ont été retenues au fur et à mesure de l'avancement des travaux : revêtement de qualité supérieure, plinthes sur l'ensemble du bâtiment, tracés des lignes de jeux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide, à l'unanimité, l'offre de l'entreprise STTS pour les variantes retenues soit un montant de 9551.50 € HT (11 461.80 € TTC).

7. Budget Annexe Lotissement – Renouvellement de la ligne de trésorerie

Monsieur le Maire rappelle que la ligne de trésorerie de 500 000.00 € mise en place, auprès du Crédit Mutuel Centre Est Europe, le 1^{er} octobre 2010 arrive à échéance le 30 septembre 2016.

Le Crédit Mutuel Centre Est Europe propose de la renouveler sur les bases suivantes :

Montant : 500 000.00 €

Durée : 1 an jusqu'au 30 septembre 2017

Index : EURIBOR 3 MOIS

Marge : 0.95 %

Frais de dossiers : 0.20% du montant autorisé de la ligne de trésorerie (soit 1000.00 €)

Pour information : l'EURIBOR moyen mensuel à 3 mois d'août ressort à - 0.029822 %

Soit un taux global de 0.65178 % (en 2016, le taux était 1.53607 %)

+ Commission de non utilisation de 0.25% calculée sur le montant non utilisé

Le Conseil Municipal doit accepter la proposition du Crédit Mutuel Centre Est Europe, pour le renouvellement de la ligne de trésorerie sur les bases ci-dessus et autoriser Monsieur le Maire à signer tout document s'y rapportant.

N° délibérations	Nomenclature		Objet de la délibération	N° page
	N°	Thème		
1	7.1	Décisions budgétaires	Participation des communes aux charges de fonctionnement des écoles	2016/014
2	7.1	Décisions budgétaires	Encaissement de chèques	2016/014
3	7.1	Décisions budgétaires	Accessibilité des bâtiments publics – Demande de dotation pour le Soutien à l'Investissement Public Local et d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR 2016)	2016/014 2016/015
4	7.1	Décisions budgétaires	Demandes de subvention pour occupation de la Salle multifonctions	2016/015
5	7.1	Décisions budgétaires	Salle multifonctions – Fixation d'un tarif de location pour la vaisselle complémentaire	2016/015
6	7.1	Décisions budgétaires	Réfection du sol du Gymnase – Travaux supplémentaires	2016/015
7	7.1	Décisions budgétaires	Budget Annexe Lotissement – Renouvellement de la ligne de trésorerie	2016/015

NOM / PRENOM	FONCTION	SIGNATURE
GEIS ROLAND	MAIRE	
RISSE JEAN-LOUIS	1 ^{er} ADJOINT	
GUDIN MONIQUE	2 ^{ème} ADJOINT	
FEBREY REGIS	3 ^{ème} ADJOINT	
FRANCOIS FRANCINE	CONSEILLER MUNICIPAL	
CORSAINT CLAUDE	CONSEILLER MUNICIPAL	ABSENT
PILLEUX CHRISTELLE	CONSEILLER MUNICIPAL	EXCUSEE
CHABEAUX ELISABETH	CONSEILLER MUNICIPAL	
LESCURE JEROME	CONSEILLER MUNICIPAL	
GELIOT AURELIA	CONSEILLER MUNICIPAL	
TAMBI MATT	CONSEILLER MUNICIPAL	ABSENT
ISNARD STEPHANE	CONSEILLER MUNICIPAL	EXCUSE
BRACH GAELLE	CONSEILLER MUNICIPAL	
KLOPP LOIC	CONSEILLER MUNICIPAL	EXCUSE